

RAID® APPÂTS À FOURMIS 4 (NO D'HOM 32316 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 02/09/2018

Date de révision 05/25/2017

Numéro de la FDS 350000015811

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Informations sur le produit

Nom du produit : RAID® APPÂTS À FOURMIS 4 (NO D'HOM 32316 LOI P.A.)

Utilisation recommandée : Insecticide

Restrictions d'utilisation : Utiliser uniquement comme dirigé sur l'étiquette

Producteur, importateur, fournisseur : S.C. Johnson et Fils, Limitée
1 Webster Street
Brantford ON N3T 5R1

Téléphone : +1-800-558-5566

Numéro d'appel d'urgence : Téléphone D'Urgence Médical et de Transport (24 Heures)
(866) 231-5406
Téléphone D'Urgence Médical International (24 Heures) (952)
852-4647
Téléphone D'Urgence de Transport en Canada (24 Heures)
(613) 996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Système général harmonisé de classification (GHS)

Classification dangereuse	Catégorie de danger	Identification des dangers
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1	Peut provoquer une allergie cutanée.

Étiquetage

Symboles de danger

Point d'exclamation

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée.

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



RAID® APPÂTS À FOURMIS 4 (NO D'HOM 32316 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 02/09/2018

Date de révision 05/25/2017

Numéro de la FDS 350000015811

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération agréée.

Porter des gants de protection.

Éviter de respirer les aérosols.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Autres dangers : Non identifié

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Produits chimiques dangereux présents à ou au-dessus des niveaux à déclaration obligatoire tel que défini par Canadian Règlement sur les Produits Dangereux sont énumérés dans ce tableau

Nom Chimique	No.-CAS	Pourcentage de poids
Saccharose	57-50-1	5.00 - 7.00
Hydrocarbon Wax, Bauxite Filtered	64742-42-3	3.00 - 5.00
Abamectine	71751-41-2	0.0001 - 0.10

L'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage exact (de concentration) de cette composition a été retenu comme secret commer.

Pour de plus amples renseignements sur les ingrédients présents dans le produit, consulter le site www.whatsinsidescjohnson.com.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

RAID® APPÂTS À FOURMIS 4 (NO D'HOM 32316 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 02/09/2018

Date de révision 05/25/2017

Numéro de la FDS 350000015811

- Contact avec les yeux** : Pas de condition spéciale.
- Contact avec la peau** : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- Inhalation** : Pas d'exigence particulière
- Ingestion** : Pas de condition spéciale.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Yeux** : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
- Effet sur la peau** : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
- Inhalation** : Peut provoquer une réaction allergique du système respiratoire.
- Ingestion** : Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.
Peut provoquer des douleurs abdominales.
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Sauf indication contraire, voir la description des mesures de premiers secours.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés** : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre** : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

RAID® APPÂTS À FOURMIS 4 (NO D'HOM 32316 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 02/09/2018

Date de révision 05/25/2017

Numéro de la FDS 350000015811

l'incendie

**Information
supplémentaire**

: Combattre l'incendie à une distance maximale ou à partir d'un endroit protégé. Porter une combinaison de protection intégrale et un appareil de protection respiratoire isolant autonome à pression positive. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

: Porter un équipement de protection individuel.
Laver soigneusement après manipulation.

**Précautions pour la
protection de
l'environnement**

: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
En dehors des conditions normales d'utilisation éviter les rejets dans l'environnement.

**Méthodes et matériel de
confinement et de
nettoyage**

: Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.
Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

**Précautions à prendre
pour une manipulation
sans danger**

: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Ne pas pénétrer dans les zones d'utilisation ou de stockage sans une ventilation adéquate.
Équipement de protection individuel, voir section 8.
Utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.
TENIR LE PRODUIT HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du

RAID® APPÂTS À FOURMIS 4 (NO D'HOM 32316 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 02/09/2018

Date de révision 05/25/2017

Numéro de la FDS 350000015811

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : lieu de travail.
Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.
: Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	mg/m3	ppm	Non-standard units	Base
Saccharose	57-50-1	10 mg/m3	-	-	ACGIH TWA

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Ne pas vaporiser dans des espaces fermés.

Protection des mains : Porter des gants appropriés.

Protection des yeux : Pas d'exigence particulière

Protection de la peau et du corps : Pas d'exigence particulière

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver à fond après manipulation.

RAID® APPÂTS À FOURMIS 4 (NO D'HOM 32316 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 02/09/2018

Date de révision 05/25/2017

Numéro de la FDS 350000015811

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme	: pâte
Couleur	: brun
Odeur	: douce
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: $\geq -273.00\text{ }^{\circ}\text{C}$ $\geq -459.4\text{ }^{\circ}\text{F}$
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur	: Donnée non disponible

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



RAID® APPÂTS À FOURMIS 4 (NO D'HOM 32316 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 02/09/2018

Date de révision 05/25/2017

Numéro de la FDS 350000015811

Densité relative	: Donnée non disponible
Solubilité(s)	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible
Composés organiques volatils Total VOC (% en poids) *	: 0 % - Des exemptions supplémentaires peuvent s'appliquer *comme défini par les réglementations d'états et fédérales des Etats-Unis pour les produits de consommation
Autres informations	: Non identifié :

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
------------	--

RAID® APPÂTS À FOURMIS 4 (NO D'HOM 32316 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 02/09/2018

Date de révision 05/25/2017

Numéro de la FDS 350000015811

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter : Sources directes de chaleur.

Matières incompatibles : Aucun(e) à notre connaissance.

Produits de décomposition dangereux : La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale :

Toxicité aiguë par inhalation :

Toxicité aiguë par voie cutanée :

Propriétés du SGH	Classification	Voies d'entrée
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	-
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucune classification proposée	-
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Aucune classification proposée	-
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1	-
Sensibilisation	Aucune classification	-

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



RAID® APPÂTS À FOURMIS 4 (NO D'HOM 32316 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 02/09/2018

Date de révision 05/25/2017

Numéro de la FDS 350000015811

respiratoire	proposée	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune classification proposée	-
Cancérogénicité	Aucune classification proposée	-
Toxicité pour la reproduction	Aucune classification proposée	-
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Aucune classification proposée	-
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Aucune classification proposée	-
Danger par aspiration	Aucune classification proposée	-

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Produit : Le produit lui-même n'a pas été testé.

Toxicité

Les ingrédients de cette formule ont été examinés et on s'attend à aucun impact négatif pour l'environnement s'il est utilisé confor

Toxicité pour les poissons

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
Saccharose	Donnée non disponible			

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits
Dangereux

**RAID® APPÂTS À FOURMIS 4 (NO D'HOM 32316 LOI P.A.)**

Version 1.0

Date d'impression 02/09/2018

Date de révision 05/25/2017

Numéro de la FDS 350000015811

Hydrocarbon Wax, Bauxite Filtered	Donnée non disponible			
Abamectine	Essai en statique CL50 Mesuré(e)	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	0.0036 mg/l	96 h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
Saccharose	Donnée non disponible			
Hydrocarbon Wax, Bauxite Filtered	Donnée non disponible			
Abamectine	Essai en statique CE50 Mesuré(e)	Daphnia pulex (Daphnie)	0.00012 mg/l	48 h
	Essai en dynamique NOEC Mesuré(e)	Daphnia magna	0.00001 mg/l	21 d

Toxicité des plantes aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
Saccharose	Donnée			

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux

**RAID® APPÂTS À FOURMIS 4 (NO D'HOM 32316 LOI P.A.)**

Version 1.0

Date d'impression 02/09/2018

Date de révision 05/25/2017

Numéro de la FDS 350000015811

	non disponible			
Hydrocarbon Wax, Bauxite Filtered	Donnée non disponible			
Abamectine	Donnée non disponible			

Persistance et dégradabilité

Composant	Biodégradation	Durée d'exposition	Résumé
Saccharose	Donnée non disponible		
Hydrocarbon Wax, Bauxite Filtered	Donnée non disponible		
Abamectine	Donnée non disponible		Difficilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Facteur de bioconcentration (FBC)	Coefficient de partage n-octanol/eau (log)
Saccharose	Donnée non disponible	-3.67
Hydrocarbon Wax, Bauxite Filtered	Donnée non disponible	Donnée non disponible
Abamectine	52	4.4

Mobilité

Composant	Point final	Valeur
Saccharose	Donnée non disponible	
Hydrocarbon Wax, Bauxite Filtered	Donnée non disponible	
Abamectine	Donnée non disponible	

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits
Dangereux



RAID® APPÂTS À FOURMIS 4 (NO D'HOM 32316 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 02/09/2018

Date de révision 05/25/2017

Numéro de la FDS 350000015811

Évaluation PBT et vPvB

Composant	Résultats
Saccharose	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
Hydrocarbon Wax, Bauxite Filtered	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
Abamectine	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB

Autres effets néfastes : Aucun(e) à notre connaissance.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS DE PESTICIDES:

Pour informations sur le dépotoir, veuillez lire et suivre les instructions relatives à la disposition sur l'étiquette du pesticide.

Consommateur peut jeter le récipient vide dans le détrit, ou réutilisez-le où les équipements existent.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

S'il vous plaît, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

RAID® APPÂTS À FOURMIS 4 (NO D'HOM 32316 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 02/09/2018

Date de révision 05/25/2017

Numéro de la FDS 350000015811

	Transport par route	Transport maritime	Transport aérien
Numéro ONU	3077	3077	3077
Désignation officielle de transport de l'ONU	UN 3077 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S (abamectin), 9,III	UN 3077 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S (abamectin), 9,III	UN 3077 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S (abamectin), 9,III
Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
Groupe d'emballage	III	III	III
Dangers pour l'environnement	-	P	-
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Produit non transporté en vrac.	Produit non transporté en vrac.	Produit non transporté en vrac.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

PCPA étiquetage

Lire l'étiquette approuvée avant d'utiliser ou de manutention le produit antiparasitaire

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



RAID® APPÂTS À FOURMIS 4 (NO D'HOM 32316 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 02/09/2018

Date de révision 05/25/2017

Numéro de la FDS 350000015811

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire enregistré par Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) et est assujettie à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent de les critères de classification et renseignements risques pour conforme GHS Fiche de données de sécurité. Qui suit est l'information sur les dangers requis sur l'étiquette des produits antiparasitaires:

AVERTISSEMENT: Contient l'allergène arachides.

État actuel de notification : Tous les ingrédients de ce produit sont listés ou exclus du catalogue aux É.-U. Toxic Substances Control Act (TSCA)Inventory (inventaire des substances toxiques)

État actuel de notification : Tous les ingrédients de ce produit respectent le Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Prop. 65 de la Californie : Ce produit n'est pas soumis aux exigences de déclaration de la Proposition 65 de la Californie.

Règlements du Canada : Ce produit a été classé selon les critères de la Loi sur les Produits Dangereux et Règlement.

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS Ratings

Santé	1
Inflammabilité	0
Réactivité	0

Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits
Dangereux



RAID® APPÂTS À FOURMIS 4 (NO D'HOM 32316 LOI P.A.)

Version 1.0

Date d'impression 02/09/2018

Date de révision 05/25/2017

Numéro de la FDS 350000015811

Codes Pour le NFPA

Santé	1
Feu	0
Réactivité	0
Spécial	-

Cette information est fournie conformément à la documentation des Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail (SIMDUT) du Canada. L'information fournie est conçue pour les lieux de travail où l'utilisation du produit et la fréquence d'exposition dépasse celle imprimé sur l'étiquette des produits de consommateurs.

Information supplémentaire

Ce document a été préparé avec des données dont les sources ont été jugées fiables. Cela ne constitue pas une garantie, expresse ou implicite, sur l'exactitude de l'information donnée aux présentes. Les conditions réelles d'utilisation et de manutention sont indépendantes de la volonté du vendeur. L'utilisateur est responsable de l'appréciation de toute l'information disponible lorsqu'il utilise ce produit à des fins particulières, et de la conformité de cette utilisation aux lois en vigueur (fédérales, provinciales, municipales, etc.).

Préparé par	SC Johnson Global Safety Assessment & Regulatory Affairs (GSARA)
-------------	---